

BUDGET 2015

MUNICIPALITÉ SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON





MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

BUDGET 2015

Adopté lors de la séance extraordinaire du conseil municipal le 15 décembre 2014.

Caxtoniennes,
Caxtoniens,

Nous voici de nouveau arrivés à ce moment charnière de la vie municipale, c'est-à-dire la fin d'un exercice financier et le dépôt des prévisions budgétaires pour l'année à venir. Le budget 2015, présenté et adopté par votre conseil, respecte les orientations que celui-ci s'est fixées depuis son entrée en fonction : Équité, responsabilité, transparence et développement durable.

Bien que le budget soit équilibré et ne présente pas de hausse de taxes, il ne manque pour autant pas d'ambition. En effet 2015 verra la mise en œuvre de plusieurs nouveaux et grands projets. En tête de liste viennent les célébrations du 150^e, un comité est à pied d'œuvre depuis plusieurs mois afin de faire de 2015 une année mémorable; Le plan d'action de la toute nouvelle politique famille-ainée sera graduellement déployé. Un service de premiers répondants est sur le point d'être implanté; Une part toujours croissante du budget est dédiée à l'environnement et à la protection du milieu riverain; L'aventure touristique se poursuit et les résultats de l'année qui se termine prouvent, s'il le faut encore, que cette industrie prend fermement racine, laissant présager de belles choses pour notre communauté; Le remodelage de notre site web, incontournable dans la livraison de services aux citoyens, fait aussi partie de nos projets.

Deux changements figurent au compte de taxes. D'abord une légère hausse – 2.50 / unité – des frais de vidanges de fosses septiques. Deuxièmement, une baisse – 6.55\$ / unité – des frais de collecte des ordures ménagères; L'an passé, dans le but de sensibiliser les citoyens à la réalité des enjeux environnementaux et économiques liés à l'enfouissement des déchets, le conseil optait pour une approche de taxation directe. Le contribuable se voyait ainsi facturer le coût réel, par habitation, de cueillette et d'enfouissement des ordures. Or si la municipalité, via l'implantation du bac noir obligatoire, réalise des économies à la collecte, elle déplore en contrepartie une hausse de sa masse totale de matières vouées à l'enfouissement et des coûts qui en découlent. En bout de piste, malgré une économie nette dans notre gestion des matières résiduelles, beaucoup reste à faire dans notre effort de réduction de la masse de déchets que nous produisons collectivement.

Dans le plus long terme, la reprise des deux réseaux d'aqueducs privés et la prise en charge du déneigement par la municipalité sont toujours en évolution. Dans un cas comme dans l'autre la prudence et le respect de la capacité de payer des contribuables sont les mots d'ordre.

Pour terminer, il est difficile de faire abstraction des événements et des décisions politiques des différents paliers de gouvernement qui secouent en ce moment le monde municipal. Les structures régionales qui nous encadrent sont en pleine mutation. Il semble acquis que ces changements, hors de notre contrôle, viendront modifier les responsabilités que votre municipalité aura à assumer à l'avenir. Vos élus municipaux se tiennent prêts et les mêmes valeurs qui les animent depuis le début de leur mandat sauront prévaloir.

Merci aux membres du conseil ainsi qu'aux employés municipaux de leur collaboration et leur soutien dans la préparation du budget.

Que l'année 2015 soit remplie de santé, de bonheur et de paix. Bonnes célébrations du 150^e anniversaire de Saint-Élie-de-Caxton !

Réjean Audet
Maire

RÉALISATIONS 2014

- Renouvellement des capsules touristiques et de la carte municipale
- Politique Familles-Aînés
- Plan sécurité civile
- Participation au Salon du tourisme international de Montréal
- Aménagement de la *Côte à Potvin*
- Nettoyage du puits aqueduc avenue Principale
- Pavage du pont, partie de l'avenue Principale et intersection rue Saint-Louis/5ième Rang
- Poursuite de la vérification et de la classification des installations septiques
- Prise en charge du déneigement par la Municipalité à l'intérieur du périmètre urbain
- Élargissement du déneigement sur l'avenue Principale afin d'améliorer la sécurité piétonnière

Est-ce que les taxes augmentent en 2015?

La taxe foncière demeure à 0.92\$/100 \$ d'évaluation

Les déchets passeront de 168.05\$ à 161.50 \$

L'aqueduc demeure à 475.00 \$

Vidange des installations septiques passera de 82.50 \$ à 85.00 \$

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

Lors de la séance extraordinaire du 15 décembre 2014

les membres du Conseil municipal ont adopté

les prévisions budgétaires pour l'année 2015

RECETTES	2012	2013	2014	2015
1. TAXES				
Taxe foncière (générale + service dette + investissement)	1 257 347.00 \$	1 314 934.00 \$	1 399 980.00 \$	1 416 057.00 \$
Vidanges	163 900.00 \$	203 685.00 \$	218 633.00 \$	212 696.00 \$
Gestion des boues	75 060.00 \$	89 080.00 \$	87 781.00 \$	96 105.00 \$
Aqueduc (Taxe de secteur)	145 748.00 \$	142 415.00 \$	150 375.00 \$	149 172.00 \$
2. PAIEMENT TENANT EN LIEU DE TAXES				
Compensation article 205	8 600.00 \$	8 600.00 \$	8 600.00 \$	9 094.00 \$
Gouvernement du Québec	8 202.00 \$	7 607.00 \$	9 282.00 \$	7192.00 \$
Gouvernement du Canada	1 564.00 \$	1 564.00 \$	1 595.00 \$	1 693.00 \$
3. SERVICES RENDUS AUX AUTRES MUNICIPALITÉS				
Administration générale	41 000.00 \$	875.00 \$	875.00 \$	1 000.00 \$
Service incendie	10 000.00 \$	22 000.00 \$	16 502.00 \$	14 000.00 \$
Transport	500.00 \$	1 000.00 \$	1 000.00 \$	1 000.00 \$
4. AUTRES RECETTES DE SOURCE LOCALE				
	324 350.00 \$	307 125.00 \$	356 165.00 \$	407 110.00 \$
5. SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES				
Réseau routier (Entretien + investissements)	163 087.00 \$	143 776.00 \$	133 025.00 \$	146 770.00 \$
Création d'emploi	3 000.00 \$	4 700.00 \$	3 500.00 \$	4 000.00 \$
Matières résiduelles	10 000.00 \$	16 965.00 \$	28 019.00 \$	22 074.00 \$
Aqueduc	157 800.00 \$	30 213.00 \$	24 034.00 \$	19 070.00 \$
Remboursement TVQ	104 200.00 \$	125 900.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Remboursement MAPAQ	2 500.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	2 000.00 \$
GRAND TOTAL	2 476 858.00 \$	2 420 439.00 \$	2 439 366.00 \$	2 509 033.00 \$
Montant du rôle d'évaluation imposable pour 2015	141 446 100.00 \$	148 952 100.00 \$	152 171 400.00 \$	153 919 200.00 \$

DÉPENSES	2012	2013	2014	2015
1. Administration générale	365 839.00 \$	421 723.00 \$	371 107.00 \$	393 967.00 \$
2. Sécurité publique	230 628.00 \$	259 018.00 \$	298 567.00 \$	283 328.00 \$
3. Transport	471 959.00 \$	464 737.00 \$	513 057.00 \$	550 806.00 \$
4. Hygiène du milieu et Environnement	400 053.00 \$	421 371.00 \$	443 428.00 \$	420 580.00 \$
5. Santé et Bien-être	9 018.00 \$	5 057.00 \$	5 170.00 \$	5 431.00 \$
6. Urbanisme et mise en valeur du territoire	83 913.00 \$	82 058.00 \$	85 910.00 \$	91 221.00 \$
7. Promotion et développement économique: Tourisme	170 621.00 \$	180 953.00 \$	175 570.00 \$	209 275.00 \$
8. Loisirs et Culture	179 283.00 \$	177 872.00 \$	171 330.00 \$	198 594.00 \$
9. Frais de financement et autres activités financières	136 533.00 \$	152 099.00 \$	130 713.00 \$	113 144.00 \$
10. Remboursement dette à long terme	409 866.00 \$	218 551.00 \$	214 079.00 \$	211 903.00 \$
11. Activités d'investissement	19 145.00 \$	37 000.00 \$	30 435.00 \$	30 784.00 \$
GRAND TOTAL	2 476 858.00 \$	2 420 439.00 \$	2 439 366.00 \$	2 509 033.00 \$

TAUX DE TAXES	2012	2013	2014	2015
Foncière générale	0.87\$/100	0.87\$/100	0.92\$/100	
TAXES DE SERVICE				
Aqueduc	442.49 \$	455.00 \$	475.00\$	475.00 \$
Vidanges	135.00 \$	145.00 \$	168.05\$	161.50 \$
Fosses septiques	77.50 \$	80.00 \$	82.50\$	85.00 \$

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2015-2016-2017

2015

- Recharge et gravelage des chemins des lacs et autres
- Poursuite de la vérification et classification des fosses septiques
- Mise à niveau et remodelage du site web
- Lavage des bassins au réseau d'aqueduc
- Étude de faisabilité :
Projet aqueduc Domaine Ouellet et Domaine des Bouleaux Blancs

TOTAL ANNÉE 2015 : 85 000 \$

2016

- Amélioration de l'isolation Garage de la Culture
- Amélioration du réseau routier :
Resurfacement chemin des Loisirs
- Amélioration du système d'alimentation en eau potable

TOTAL ANNÉE 2016 : 430 000 \$

2017

- Amélioration du réseau routier :
Pavage de la rue Gélinas
- Agrandissement du Garage Municipal

TOTAL ANNÉE 2017 : 650 000 \$

Les dépenses de ces projets seront comblées par :

1. Subvention
2. Fonds de roulement ou Règlement d'emprunt
3. Taxe foncière en investissement

2015

**CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL
QUI SE TIENDRONT
À 20H00 LES LUNDIS SUIVANTS :**

12 janvier

2 février

2 mars

13 avril

4 mai

1er juin

6 juillet

3 août

14 septembre

5 octobre

2 novembre

7 décembre

